#148

Chicago Newberry Library

Gouvt
Lois L. 3. Morale V. Dénigration
Tolération Morale Bale
Du Sein
Case
Wing
2
45
.18
Sec. 1a
No. 143

PROSPECTUS

SUR UN OUVRAGE

IMPORTANT,

Par Madame de PUISIEUX.

PROSPECTUS
SUR UN OUVRAGE
IMPORTANT.

IL n'eſt point de ſciences, d'arts, de projets, même de ſyſtêmes, qui n'ayent des regles, un plan, un point d'où l'on puiſſe partir. La ſeule éducation, cette affaire majeure, importante eſt ſans regles & ſans principes; tout le monde éleve ſes enfans ſelon la méthode ordinaire, ou ſelon ſa fantaiſie. La méthode ordinaire n'a point de plan, par conſéquent elle ne peut être bonne: il faut partir d'un point fixe qui eſt la Morale. Que l'on prenne la peine d'examiner l'éducation particuliere, on trouvera qu'elle differe dans preſque au-

tant de maiſons, qu'il y a d'enfans à élever. L'on charge la tête d'un enfant de leçons inutiles, & l'on ne l'inſtruit d'aucuns des devoirs Moraux.

Je regarde la Morale dans l'éducation, comme l'Algebre dans les Mathématiques. Le Géometre ne peut rien démontrer ſans les calculs; l'homme ne peut devenir bon, modéré, ſage, honnête, par conſéquent heureux, ſans la Morale & ſans être bien pénétré de l'importance de ſes devoirs : c'eſt la Morale qui doit le guider dans toutes les actions de ſa vie. Quelle gloire de tirer cette multitude de l'abîme où elle eſt plongée, qui n'a ni les moyens de s'en tirer, ni le courage! C'eſt donc prêter à l'humanité des reſſorts puiſſans pour vaincre les obſtacles qui s'oppoſent à ſon bonheur, & lui fournir des armes contre les vices dont elle eſt entourée, que de lui montrer le chemin des vertus praticable & même facile en cultivant l'enfance avec des principes Moraux. Il eſt bien plus facile de détourner le torrent en le diſperſant, que de s'oppoſer à ſon cours. Après avoir montré le Moral dans tout ſon jour, je tâcherai d'en rendre la pratique aiſée.

Tous les hommes ne naiſſent pas avec des diſpoſitions heureuſes, mais tous ſont nés avec l'intérêt perſonnel : c'eſt donc aux parens & aux maîtres à proportionner leurs inſtructions à l'intelligence de leurs éleves. Mais l'intérêt perſonnel étant général, le bien moral eſt pour tous les hommes ; on ne peut donc trop l'inſpirer aux enfans. La Religion eſt une partie de la Morale : mais la Religion ne ſuffit pas dans le monde ; il faut encore de l'honneur & des vertus : ce n'eſt pas même aſſez d'avoir de la religion, de l'honneur & des vertus, il faut que ces précieux avantages ſoyent raiſonnés, dirigés, & qu'ils ſoyent unis aux vertus ſociales. L'homme qui n'eſt que religieux, eſt inſupportable à la ſociété ; l'homme religieux & en même-temps vertueux ſeroit fui dans le monde, s'il n'eſt aimable. Ce que je propoſe dans ce plan d'éducation, eſt donc de tâcher de rendre les hommes vertueux, honnêtes & aimables. On regarde peut être ce projet comme une chimère ; il en ſeroit une, ſans doute, ſi je propoſois de tirer la jeuneſſe Françoiſe de l'affreux abîme dans lequel elle eſt plongée. Mais je voudrois donner une

méthode qui pût élever les enfans dans des principes sûrs, qui pût un jour en faire des citoyens, & corriger des mœurs qui n'en font pas même des hommes.

On doit s'attendre que je ne peux admettre aucuns systêmes dans un Ouvrage où tout est démontré, où tout est porté sur des fondemens solides ; si je parts quelquefois de considérations particulieres, je reviens naturellement à mon sujet; je désire entraîner, convaincre même, mais c'est par des vérités & par l'expérience. Je demande seulement aux peres malheureux, s'ils n'ont rien à se reprocher sur la conduite de leurs enfans, & si les chagrins qu'ils en ont reçus ne viennent pas de la négligence sur leur éducation, & de l'impunité des premieres fautes qu'ils ont commises?

Je ne parlerai point dans ce Traité de la Religion en particulier : je la recommande seulement comme le fondement des vertus morales; c'est un point important inséré dans tous les Livres d'instruction chrétienne, qui ne peut trouver place dans ce Traité, que j'ai le plus abregé qu'il m'a été possible.

Les vertus morales sont de toutes les

Nations policées ; ce plan d'éducation peut donc convenir, & être généralement utile, quoiqu'il ſoit plus difficile de rendre les mœurs à une Nation qui les a perdues, que d'en donner de douces à un Peuple barbare. C'eſt pourquoi l'enfance eſt le ſeul temps pour commencer l'éducation morale, pour ſoumettre les mauvais penchans, & pour inſpirer des vertus.

Quoique l'on convienne généralement que les mœurs n'ont jamais eu plus beſoin de réforme, perſonne n'eſſaye de donner des moyens d'y remédier ; on donne bien des projets de finances, de plaiſirs, de conſtruction, de renverſement, mais pas un moyen de rendre les hommes heureux. Je crois ces momens favorables pour préſenter le fruit de mes réflexions, de mon expérience & de mes remarques : puiſſai-je arracher une jeuneſſe vicieuſe, mais aimable, aux malheurs & aux ſouffrances dont elle eſt entourée, & faire dire aux Nations étrangeres, que ſi les François ſont ſociables, doux & courageux, ils ont auſſi des mœurs.

Le projet que je préſente me paroît d'autant plus facile à ſuivre, que tous les moyens en ſont doux, & qu'il n'y a pas

de parens, de maîtres, de gouverneurs, qui ne puiſſent élever les enfans ſelon les principes qui y ſont renfermés, puiſqu'ils rendent tous à leur épargner des peines; l'eſſai même n'en peut être perdu, c'eſt ſemer dans une terre plus ou moins fertile, mais où la récolte eſt toujours ſûre.

Rien n'eſt ſi commun que les préceptes, les déclamations ſur les mœurs, & rien n'eſt ſi rare que de trouver les moyens de remédier au mal moral. On donne ſouvent des Livres ſur l'Éducation, & l'on n'a pas encore trouvé une méthode qui puiſſe être ſuivie. Le Public a ſaiſi dans quelqu'un la partie phyſique, parce que le phyſique ne demande ni zele, ni entendement. Une gouvernante, une nourrice, eſt en état d'exécuter ce qu'on lui commande; *point de bandes ni de corps aux enfans, de la ſoupe au lieu de bouillie*; il eſt prouvé que ces habitudes ſont ſalutaires & auroient dû être ſuivies plutôt.

On ne ſemble avoir travaillé ſur l'Éducation, que pour les enfans de famille, ſans ſonger à cette foule innombrable de Peuple dont les enfans ſont plongés dans

la plus grande ſtupidité. * Un Prélat, d'un mérite diſtingué, avoit jugé l'entrepriſe trop difficile de donner une Méthode générale & de changer le ſyſtême d'éducation des Colléges & des lieux d'inſtruction. Je n'ai pas aſſez de préſomption pour toucher cette corde-là ; mais je donne les moyens d'accorder le plan des études avec l'éducation morale. M. de Cambrai eût ſans doute abregé beaucoup d'inſtructions inutiles. Je laiſſe toute liberté ſur ce ſujet ; je fais voir ſeulement la néceſſité de former l'eſprit & le cœur des enfans, & de conſulter leurs diſpoſitions pour leur donner des connoiſſances.

Les premieres impulſions du bien, que l'on donne à quelques enfans, ne produiſent aucun effet, parce que l'on ne ſuit pas leur éducation ; c'eſt un labirinthe où l'on ſe perd, faute d'en avoir le fil. Cet Ouvrage eſt donc fait non pas pour les enfans, mais pour tous ceux qui en ont à élever. Ce Traité eſt ſpécialement fait pour les parens, gouverneurs, maîtres, &c. En le ſuivant dans toute la rigueur, je leur promets qu'ils ſeront dé-

* M. de Fenelon, Archevêque de Cambrai.

dommagés par le ſuccès des ſoins intéreſſans qu'ils ſe donneront. Ce n'eſt donc pas pour les enfans que j'écris; ils ne peuvent ni ſe conduire eux-mêmes, ni concevoir l'importance des devoirs Moraux; mais pour tous ceux qui voudront ſe conſacrer au devoir pénible & glorieux d'une éducation ſuivie. Une mere tendre, un pere retiré dans ſa famille vivant en Province, des hommes qui ſeroient recommandables à la ſociété s'ils rempliſſoient dignement l'important emploi que des parens leur confient, toutes ces perſonnes eſſentielles peuvent, avec la théorie que je propoſe, marcher ſûrement dans une carriere, qui malheureuſement n'a été juſqu'ici que trop négligée. Après cette parole, je dois au Public un compte exact des raiſons qui m'ont fait entreprendre un Ouvrage qui demande autant de réflexion que d'expérience.

M'étant propoſé de faire l'éducation de mon fils, je me formai un plan que je puſſe ſuivre dans toutes les circonſtances; chaque jour je faiſois de nouvelles découvertes, & je n'ai pas manqué de les écrire. Je paſſai ſept ans ſans imaginer que je publierois mes réflexions,

mais un événement me détermina à en former un corps d'ouvrage pour ma propre instruction, qui me devenoit indispensablement nécessaire dans l'emploi que l'on vouloit me confier.

Le Roi, en 1764, ayant donné le Collége de la Fleche à l'Ecole Militaire pour commencer l'éducation des Élèves, M. d'Aubigny, qui me connoissoit depuis long-temps, & qui s'étoit chargé par un zele qu'on ne peut assez louer de la direction des enfans de Grenelle, me choisit pour être à la tête de la Maison de la Fleche : je refusai d'abord par des raisons de philosophie ; mais l'avancement de mon fils l'emporta sur toute autre considération. J'entrai enfin dans les vues de M. d'Aubigny, & lui laissai le soin de prévenir M. Duvernay ; il étoit bien le maître de se choisir un Aide avec l'aveu du Ministre, mais il ne l'étoit pas des conditions que je voulois exiger. Regardant de mon côté M. le Comte d'Argenson, comme l'Instituteur de l'École Militaire, je ne voulois rien promettre sans l'avoir consulté. Voici la Lettre que je lui écrivis aux Ormes, & qui devient une piéce importante dans cette occasion.

MONSIEUR,

Depuis que je demeure à Vincennes, je m'étois formé un plan de vie philoſophique, que je croyois devoir durer juſqu'à la fin de mes jours. L'appartement que M. votre fils m'a donné, la Muſique, mes Livres, le cabinet d'hiſtoire Naturelle que je me forme, l'éducation de mon fils, mes occupations littéraires, mes amis enfin faiſoient le bonheur de ma vie; née ſans ambition, avec des paſſions douces, je ne voyois point de raiſons pour altérer ce genre de félicité, que des cauſes étrangeres à mon être; l'amitié veut me tirer de ce profond repos, pour me placer dans une poſition honorable, mais remplie d'agitations & de ſoins.

Le Collége de la Fleche eſt deſtiné, comme vous ſçavez, Monſieur, pour commencer l'éducation des Élèves de l'École Militaire, & en faire une pepiniere de ſujets pour la Maiſon de Grenelle. M. d'Aubigny, qui comme vous le ſçavez encore, a été choiſi de diſtinction pour diriger cet établiſſement dans la choſe la plus eſſentielle qui eſt la partie

de l'éducation, a jetté les yeux ſur moi pour être à la tête de la Maiſon de la Fleche. Voilà en deux mots ce dont il eſt queſtion, & la cauſe de la plus violente agitation où j'aie été de ma vie.

Retournée à Vincennes, j'ai penſé à loiſir à l'importance des devoirs dont on veut me charger, & après m'être conſultée & avoir mis dans la balance d'un côté les avantages & les peines de l'autre, j'ai cru devoir vous demander, Monſieur, vos conſeils & le ſecours de votre amitié.

M. d'Aubigny m'a dit que la place qu'il me propoſoit, me convenoit par des raiſons priſes ſans doute dans l'opinion qu'il a de mon caractere, de mes principes, & de ma conduite. Mais plus cette place marque de confiance, plus j'y trouve, non pas de difficulté, car je n'en connois pas quand il eſt queſtion de gloire, mais de trouble & d'inquiétude. Je vois l'intention de mon ami en me propoſant cette place, comme une occaſion unique de fortune, & comme un avenir plus heureux que le paſſé & le préſent.

Son deſſein ne diminue pas la peſanteur du fardeau, je ſuis bien loin de re-

garder la jeuneſſe d'un enfant comme Rouſſeau, & l'enfant comme un automate. Les premieres impulſions de la Nature ſont ſouvent la ſource de la bonne ou mauvaiſe conduite des hommes, de leurs vices ou de leurs vertus. Remplie de cette idée, j'ai élevé mon fils; peut-être que ce ſujet honnête a fait imaginer à M. d'Aubigny que je pouvois réuſſir dans la place qu'il veut créer pour moi; mais il n'eſt pas queſtion ici d'un enfant dont le caractere docile & les inclinations heureuſes, m'ont abregé un travail long & pénible; ce ſont deux cens enfans parmi leſquels il s'en trouvera d'aimables, mais dont la plûpart ſeront cruels; c'eſt une grande partie de la jeune Nobleſſe du Royaume dont l'enfance ſera confiée à mes ſoins. Ces ſoins pour moi ne ſe borneront pas au phyſique, ni à commander à leurs gouvernantes; ils doivent s'étendre à ébaucher des citoyens, des hommes utiles à l'État, aimant Dieu, leur Roi & la Patrie. Sous quelque point que j'enviſage l'inſtruction que je veux leur donner, elle me paroît d'une grande importance & remplie d'inquiétudes.

Vous, Monſieur, dont les lumieres

ſont aſſurément plus étendues que les miennes, & qui aviez ſaiſi avec ardeur la fondation de l'École Militaire, que je regarde comme le plus bel établiſſement qui ait jamais exiſté, & le plus capable d'illuſtrer votre miniſtere, guidez-moi, je vous conjure, dans l'incertitude où je ſuis : ce n'eſt pas aſſez ; j'exige, permettez moi ce mot, que vous écriviez à M. Duvernay qui vous aime & vous reſpecte, ce que vous penſez de moi, & ce que vous auriez fait, ſi vous euſſiez été encore le maître. J'entrevois que M. d'Aubigny ſera charmé d'être approuvé par vous, Monſieur, dans le choix qu'il a fait de moi. Il eſt queſtion de ſçavoir à préſent ſi le bien & l'honneur que je peux tirer de ma direction peuvent équivaloir au ſacrifice de mon repos, de ma liberté, de mes plaiſirs, & peut-être de ma ſanté ; car je crois devoir renoncer d'avance à ces précieux avantages, qui m'avoient juſqu'à ce moment dédommagée de toutes les infortunes que j'ai eſſuyées, & vous connoiſſez une partie, &c.

M. le Comte d'Argenſon eut la bonté d'écrire à M. Duvernay, comme je le déſirois ; & en même-temps il me marqua

tout ce qu'il penſoit de mon deſſein, en cherchant à m'en détourner par les mêmes raiſons qui m'avoient fait rejetter d'abord la propoſition de M. d'Aubigny. Ces réflexions partoient de l'amitié dont ce grand Miniſtre m'honoroit, & de la perſuaſion où il étoit que j'euſſe rempli mes devoirs aux dépens même de ma vie.

Cette Lettre conſterna M. d'Aubigny; il concevoit l'importance de la premiere éducation des enfans de la Fleche, & combien elle lui applaniroit de difficultés & de peines; il devoit me laiſſer les enfans juſqu'à dix ans; l'éducation morale par conſéquent devoit être très-avancée. C'eſt donc cette circonſtance qui me fit rédiger mon plan d'éducation.

Il y eut pluſieurs Conſeils tenus à l'École Militaire touchant la direction des enfans de la Fleche; je fus propoſée pour remplir cette place; je ne trouvai d'oppoſition que dans les événemens qui ſuivirent. Des querelles particulieres & des raiſons d'économie empêcherent l'exécution du projet de M. d'Aubigny, & les enfans de la Fleche furent confiés aux ſoins de Maîtres d'Écoles.

Je ne fus point fâchée de cet incident

qui me rendoit ma tranquillité ; mais je pensai à rendre mon Traité d'éducation public ; je le proposai au Gouvernement, qui en jugea comme de ceux qui avoient paru. Ayant inutilement tenté tous les moyens de publier cet Ouvrage, & craignant les inconvéniens attachés aux impressions qui ne sont ni secondées, ni protégées par le Gouvernement ; je me détermine d'annoncer que je crois cet Ouvrage d'une grande utilité, sur-tout pour la Province & les pays Etrangers, trop heureuse de pouvoir être utile à l'humanité.

La premiere partie contient l'éducation morale dont je fais, comme je l'ai dit, une science qui a ses principes, ses moyens & ses conséquences.

La seconde partie traite de la belle éducation ; j'y prouve, que sans Maîtres, on peut 1°. élever un jeune homme avec des talens agréables ; secondement, lui donner toutes les vertus de société ; troisiemement, lui apprendre l'usage du grand monde, & le rendre aussi honnête qu'il est possible de l'être, avec l'habitude de la politesse & de la décence ; quatriemement, on peut lui donner la connoissance

des hommes, en l'accoutumant à réfléchir & à remarquer. Les enfans élevés dans les Villes, pourront avoir des Maîtres pour recevoir les instructions relatives à leur état, & aux talens qu'on veut leur donner; leur éducation n'en sera que plus cultivée & plus brillante.

La troisieme & derniere partie de cet Ouvrage regarde absolument l'éducation des filles qui est entiérement négligée, comme épouses & meres, & par rapport aux devoirs que ces deux qualités leur imposent. Cette matiere est si ample qu'elle fourniroit des Volumes considérables; mais j'ai réduit cette Méthode à trois parties pour la facilité de les porter & de les avoir sous les yeux dans le moment où l'on peut en avoir besoin. Je le répete encore, cette éducation est réduite en principes faciles à suivre, aisés à concevoir, & dont il ne peut résulter qu'un grand bien. Pourquoi un homme qui est destiné à l'emploi de gouverneur ne voudroit-il pas apprendre cette importante science comme un Géometre apprend les Mathématiques, avec la différence qu'il n'a pas besoin de se creuser l'esprit pour résoudre des problêmes géo-

métriques ? La seule difficulté, c'est de saisir le naturel de son élève & d'y employer les moyens plus doux ou plus séveres selon les circonstances. En général il faut de la patience avec les enfans, surtout ne leur faire de questions qu'à leur portée, & répondre positivement à celles qu'ils font. Leur entendement est alors comme leur corps, il lui faut de la nourriture ; & ce n'est pas en faisant des thèmes que l'on peut raisonner avec eux. Je connois un de ces enfans précieux à sa famille, qui à dix ans avoit six Maîtres, & qui ne peut répondre à treize à la moindre question de raisonnement. Je donne sur les études ce que j'ai remarqué & ce que je pense ; on en prendra ce que l'on jugera à propos. Mes idées sans doute en feront naître d'autres ; & je m'applaudirai d'avoir ouvert cette immense carriere à toutes personnes zelées pour le bien de l'humanité. Il ne doit y avoir, dans ce cas, de rivalité, que dans le plus ou moins d'émulation.

Je ne bornai pas mon amour pour le bien public seulement à l'éducation des enfans de famille, ce n'eût été remplir qu'une partie de mes vues. Je donnai le

Proſpectus & les moyens de régie, ſur un projet d'éducation pour les enfans du Peuple; je ne réuſſis pas mieux dans ce deſſein que dans celui de la Méthode que j'annonce. Je n'ai raſſemblé ſur ce dernier Ouvrage que les matériaux, ne pouvant être exécuté ſans les bienfaits du Prince, & ſans l'aveu du Gouvernement. Semblable au plan d'un vaſte bâtiment dont je ne ſuis que l'Architecte, je ne puis élever un temple aux Vertus ſans être aidé par des ſecours puiſſans, & auſſi auguſtes que le principe qui doit m'animer dans une entrepriſe où je ne vois que la gloire pour récompenſe d'un travail long & pénible. Mais quel eſt l'objet aſſez malheureux, que cette conſidération ne faſſe pas ſurmonter les plus grands obſtacles & même affronter les dangers? Si l'on donnoit aux jeunes gens deſtinés pour le militaire autant de délicateſſe & d'honneur pour ſe conduire dans le monde auſſi-bien qu'à la guerre, ils ſeroient l'exemple de la poſtérité; mais l'ignorance où on les éleve ſur les devoirs Moraux les rend des objets d'inconſéquence, pleins de valeur à l'Armée, plongés dans le libertinage dans les Villes, il n'eſt pas

poſſible d'allier ces deux extrémités. Ce qu'on appelle *du Cœur* me paroît ſi fort incompatible avec l'aviliſſement où les mauvaiſes mœurs entraînent la jeuneſſe des grandes Villes, qu'on ne peut trop déplorer une ignorance auſſi barbare.

La crainte que le fruit de tant de travail ne ſoit perdu, m'engage à donner ce Préliminaire & d'annoncer ces Ouvrages. Je deſire ardemment qu'il puiſſe engager des Puiſſances ſupérieures à coopérer à ce grand œuvre : je ne craindrai pas d'employer mes veilles, & peut-être ma ſanté, à perfectionner ce qui concerne la partie de l'exécution qui me regarde. Puiſſe le ſuccès en réſulter.

Je joins ici le Proſpectus concernant la régie des enfans du Peuple.

PROSPECTUS

D'UN PLAN D'ÉDUCATION

Pour les Enfans du Peuple.

Il y a quelques années que l'on proposa pour sujet du prix d'une Académie de Province *les moyens de rendre les mœurs à une Nation qui les a perdu.* Je me proposai d'y concourir. Le précis de mon discours étoit de montret les avantages de la vertu, & les suites affreuses du vice. Détruisez le vice, disois-je; instruisez les hommes de leurs devoirs; & sur-tout veillez à l'éducation des enfans; vous rendrez les mœurs à la Nation qui les a perdu. C'étoit indiquer seulement les remedes au mal; mais je n'imaginois pas alors les moyens de les mettre en usage.

Le bas Peuple François en général est

vicieux. Il eſt ignorant faute d'inſtructions, méchant faute de principes, vil & lâche faute d'encouragement & d'eſpérances; mais ces maux ne ſont pas ſans remede. Inſtruiſez-le de ſes devoirs; donnez-lui des principes, il les ſuivra. Adouciſſez ſa ferocité par quelque eſpoir, il ceſſera d'être méchant : encouragez-le par quelques récompenſes, il ſortira de cet état d'aviliſſement, dont il ne peut ſe tirer que par l'émulation, qui pour tous les hommes eſt le reſſort le plus puiſſant. Enfin montrez au Peuple quelques moyens de s'élever, il ne ſera plus vil & lâche. Le Peuple eſt libre; mais il eſt miſérable : & la miſere ſans principes, n'a jamais fait que des brutes ou des ſcélérats.

On a puni depuis quelques années des crimes qui révoltent la Nature, qui font frémir l'humanité, & dont on n'a point vu d'exemples dans les ſiécles paſſés, preuve que la licence & les mauvaiſes mœurs vont toujours en augmentant. Perſonne n'eſt mieux inſtruit de ces triſtes vérités, que les Magiſtrats chargés de la Police, & ceux qui ſont armés du glaive de la Juſtice. Qu'on leur demande quelle eſt

la ſource de ces déſordres & de la dépravation? Ils répondront que la premiere cauſe eſt la mauvaiſe éducation, & l'ignorance profonde où le Peuple eſt de ſes devoirs.

Le Peuple en général n'a que deux mobiles de ſes actions, l'intérêt & la crainte des châtimens. S'il fait une action louable, c'eſt qu'il a un intérêt en la faiſant : un intérêt plus fort l'auroit déterminé pour le mal. S'il évite le crime, c'eſt qu'il n'a point d'intérêt à le commettre, ou que l'intérêt n'eſt pas aſſez fort pour contre-balancer la crainte qu'il a des châtimens. Ne lui parlez pas d'éviter le mal, parce qu'il eſt mal; ni de faire le bien pour le bien même; ce ſont des mots qui pour lui n'ont aucune ſignification. La religion, l'honneur, la probité, l'amour de ſon Prince & de la Patrie, ſont des choſes qu'il ne comprend pas mieux. Il ne connoît de la Religion que les dehors & les cérémonies. Il craint ſon Prince plutôt qu'il ne l'aime, parce qu'il ignore les raiſons qu'il a de l'aimer. Il ne tient à la Patrie que par quelque foible intérêt, ou plutôt ſa Patrie eſt par-tout où il trouve ſon bien être. Pour l'honneur, la

vertu ; la probité, il n'en a point d'idées. Ce ſont cependant les reſſorts qui font agir l'honnête homme, le bon citoyen. Ce ſont les fondemens de toute ſa conduite.

Le devoir d'un bon citoyen eſt d'être utile à ſa Patrie. Mais pour faire un bon citoyen, il faut d'abord qu'un Sujet ſoit honnête-homme. Comment le Peuple comprendra-t-il ce qui conſtitue l'honnête-homme, s'il ne reçoit les inſtructions & l'éducation convenables, & ſi on ne lui inculque dès l'enfance les principes de la Religion & de la ſaine Morale ? Si le Gouvernement adoptoit le projet que je propoſe, & le mettoit à exécution, je ſuis perſuadée que dans l'eſpace de dix ans on verroit dans l'État une métamorphoſe totale.

Pour faire connoître au Peuple ſes obligations, ce ne ſont point des préceptes ſecs & durs qu'il faut employer, mais la voie de la perſuaſion. Il faut lui enſeigner que les hommes doivent être conſidérés par rapport à Dieu, par rapport aux autres hommes, & par rapport à l'État dont ils ſont membres : que ſous chacun de ces rapports ils ont des devoirs

à remplir. Les premiers constituent l'homme religieux ; les seconds l'honnête-homme, & les derniers le bon citoyen. Pour ce qui regarde la Religion, ses devoirs sont consignés dans les Cathéchismes ; mais l'instruction que je propose ne tombe que sur les devoirs de l'honnête-homme & du citoyen. Mon amour pour le bien public m'a fait réflechir depuis plusieurs années sur ce sujet ; & j'ai rassemblé tous les matériaux nécessaires pour former ce corps d'instruction qui pourroit être renfermé dans un petit Volume, par demandes & par réponses ; cet Abregé contiendroit les devoirs de l'honnête-homme & du citoyen, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à la vieillesse. Je tâcherois de rendre les demandes & les réponses si claires, qu'elles fussent à la portée des enfans & des personnes de l'entendement le plus borné.

Quoique ce projet regarde principalement le petit Peuple, l'instruction ne sera pas inutile aux jeunes gens d'un état plus élevé. Je ne doute pas que l'éducation des Colléges & des Pensions ne puisse être bonne, par rapport aux humanités ; mais un homme peut très-bien avoir appris le

Latin, la Réthorique, la Phyſique, &c. & être fort ignorant ſur les vertus qui conſtituent l'homme de bien. On punit un Écolier pour n'avoir pas appris ſes leçons. On le récompenſe pour avoir eu de la mémoire; mais il eſt ſouvent vicieux ſans qu'on y faſſe attention. Il ſemble que les Maîtres ne ſe croient pas obligés d'enſeigner les moyens de bien vivre, tant la morale eſt négligée; & qu'on ne mette les enfans au Collége que pour leur apprendre des choſes qui ne leur ſervent ſouvent à rien, ou qu'ils ſçavent mal.

Quelque bien concerté que ſoit un pareil projet, quelque utilité qui en doive réſulter, le mal eſt trop enraciné; jamais il n'aura ſon effet, ſi le Gouvernement ne l'adopte, & ſi le Roi par ſa grande bonté ne daigne contribuer à ſon exécution qui ne peut être fort onéreuſe, & dont tous les moyens ſeroient faciles à mettre en œuvre.

Il ſeroit donc à propos: 1°. Que Sa Majeſté rendît une Ordonnance, qui ſeroit publiée par-tout, même au Prône, pour inſtruire le Peuple de ſes intentions, & du bien qu'Elle veut lui faire: que par cette Ordonnance, il fût enjoint aux Maî-

tres & Maîtreſſes de tous les lieux d'inſtructions de faire apprendre à leurs Élèves le Livre qu'on pourroit appeller le Cathéchiſme des Mœurs.

2°. Que Sa Majeſté fît imprimer l'Inſtruction dans ſon Imprimerie Royale, en nombre d'exemplaires ſuffiſant pour la pouvoir diſtribuer dans toutes les Écoles, Communautés, & autres lieux d'inſtruction publique.

3°. On en feroit diſtribuer tous les ans un certain nombre dans chaque Paroiſſe de Paris, qui ſeroient remis entre les mains des Curés, pour les faire répandre dans les pauvres familles de leurs Paroiſſes. Mais comme il ne ſeroit pas poſſible que les Curés veillaſſent eux-mêmes ſur une ſi grande multitude d'enfans, ils chargeroient des Eccléſiaſtiques zélés & intelligens du ſoin d'examiner ſi les enfans ſont ſuffiſamment inſtruits, & s'ils profitent des peines qu'on prend pour leur éducation. Les Sœurs de Charité des Paroiſſes ſeroient pareillement obligées de faire apprendre aux jeunes filles ledit Cathéchiſme des Mœurs, & de les envoyer exactement aux examens publics.

Les Eccléſiaſtiques prépoſés pour faire

réciter par chapitres ce Cathéchisme, tiendroient un regiſtre, où ils inſcriroient les noms des ſujets qui auroient le plus profité, & qu'ils croiroient dignes d'obtenir un certificat des Curés.

4°. Tous les ſix mois les Curés feroient un examen public des ſujets inſcrits ſur le regiſtre. Ils délivreroient à chacun de ceux qu'ils en jugeroient dignes un certificat imprimé. Et pour les enfans qui auroient eu aſſez d'émulation & de ſageſſe pour en mériter deux dans une année, le ſecond certificat ſeroit gravé, encadré & mis ſous un verre, & leur ſeroit délivré publiquement de la main du Curé à titre de récompenſe: bien entendu que pour le mériter, il faudroit qu'outre leur aſſiduité à profiter des inſtructions, on eût d'ailleurs des preuves de leur ſageſſe.

5°. Pour engager auſſi les parens par quelques récompenſes à prendre ſoin eux-mêmes de l'éducation de leurs enfans, & à les envoyer exactement aux inſtructions, au ſecond certificat que leur enfant obtiendroit dans l'année, il leur ſeroit donné une ſomme de cinquante livres. Il réſulteroit deux grands avantages de cette libéralité. L'eſpoir de cette

récompense porteroit les parens à veiller de près sur les enfans, qui par-là seroient plus sédentaires & mieux instruits; & en même-temps la nécessité de les retenir dans le devoir & la sagesse, les obligeroit eux-mêmes à s'observer davantage devant ces enfans, pour leur donner bon exemple; par ce moyen les parens en vaudroient mieux, & les enfans acquéreroient de bonnes mœurs.

6°. Les jeunes gens ne pourroient participer aux récompenses que pendant cinq ans, ce temps paroissant suffisant pour les instruire de leurs devoirs; passé ce temps ils seroient bien admis aux instructions, mais ils ne concourroient plus pour les certificats.

7°. S'il arrivoit que pendant cinq ans un même enfant eût obtenu tous les ans deux certificats, il lui seroit donné à la fin de la cinquieme année, outre les récompenses méritées & déja délivrées, une somme de cent livres pour aider à lui faire apprendre un métier, ou qui seroit employée selon qu'on le jugeroit à propos.

Cette importante instruction ne seroit pas bien onéreuse; mais quelque somme

que Sa Majesté accordât dans cette occasion pour le bien de son Peuple, Elle n'excéderoit jamais les dépenses qu'Elle est obligée de faire pour remédier aux désordres & aux vices qui naissent de la mauvaise éducation.

On proportionneroit ces sommes, & on en feroit la distribution selon l'étendue de la Paroisse. Ces sommes seroient remises entre les mains du Curé, pour servir aux frais de l'Institution. Si à la fin de l'année il lui restoit des deniers entre les mains, ils seroient destinés pour suppléer aux dépenses de l'année suivante. Il n'auroit de compte à rendre que quand les sommes qu'on lui auroit données ne suffiroient pas. Alors il seroit obligé de montrer l'emploi qu'il en auroit fait, & pourquoi il en demande d'autres. Des récompenses qui ne porteroient pas le nom (toujours humiliant) de charité, releveroient le cœur d'un Peuple misérable, qui ne connoît aucun moyen de sortir de l'état d'abbaissement dans lequel il languit. Cet abattement est la principale cause de l'abandon dans lequel il laisse ses Enfans.

Mais ce n'est pas assez pour le bonheur de la France que le Peuple de Paris soit

bon & honnête, il faudroit auſſi que les Provinces reçuſſent les mêmes avantages; ſans quoi la contagion ruineroit bientôt les fondemens d'un édifice qui auroit coûté bien de la peine à élever. Les enfans de Province ne ſont peut-être pas ſi vicieux que ceux de Paris; mais ils ſont encore plus ignorans; je n'en excepte pas même ceux de la Nobleſſe vivant à la campagne. La négligence des parens eſt pouſſée à un ſi haut point, qu'elle eſt devenue la ſource des plus grands maux des familles. L'inſtruction que je propoſe eſt pour tout le monde. L'honneur & la vertu regardent tous les hommes. Et le vice ſemble encore plus affreux dans des gens que la naiſſance a placés au-deſſus des autres, & qui devroient donner l'exemple. Que doit penſer un Payſan, qui voit que ſon Seigneur ne fait apprendre ni à lire ni les principes de la Religion à ſes enfans, & ne les corrige pas même des fautes les plus graves? Il ne croit avoir rien de mieux à faire que de tenir la même conduite, & il laiſſe à ſes enfans la liberté de devenir tout ce qu'il plaira à leur bon ou mauvais naturel.

Il ſeroit donc à propos, pour que tous

les enfans des Provinces reçuſſent la même éducation, qu'il y eût d'abord dans chaque Village des Maîtres d'École qui leur appriſſent à lire; que dans les Villes, le Corps-de-Ville fût obligé de faire imprimer à ſes frais ladite Inſtruction, & de garder le même ordre qu'à Paris, dans la diſtribution des prix & des récompenſes. Il ſeroit cependant le maître de fixer les ſommes qui ſeroient données aux pauvres parens dont les enfans auroient remporté les prix. Il pourroit auſſi mettre plus de ſolemnité dans la diſtribution, afin d'exciter davantage l'émulation des jeunes gens, en aſſemblant le Corps-de-Ville & les Curés, & accordant publiquement le prix aux Sujets qui ſe ſeroient diſtingués par leur étude & leur conduite.

A l'égard des Villages & des Campagnes, les Seigneurs, les Evêques, & les Gros-Bénéficiers concourroient ſuivant leur volonté à une œuvre auſſi importante. Ils contribueroient aux frais des Maîtres d'École & des Eccléſiaſtiques prépoſés, aux prix & récompenſes néceſſaires, & proportionnées aux moyens des Provinces & au beſoin des Habitans. Les prix pourroient être donnés de la main des Seigneurs de chaque Paroiſſe, ou en

leur abſence par les Curés, en préſence des Notables du lieu; mais toujours publiquement, & une fois l'an.

Le Roi daigneroit encore accorder quelque récompenſe, par exemple, une exemption ou une modération de Taille à un pere de famille qui auroit au-deſſus de cinq enfans, dont pluſieurs auroient obtenu le nombre de certificats de leurs Curés & les récompenſes y attachées.

Comme tous les moyens que je propoſe ſont doux, ſoit dans l'établiſſement, ſoit dans l'adminiſtration, & qu'il n'y a aucun incovénient à craindre, je ne doute pas que les Villes des Provinces ne contribuaſſent volontiers à procurer à leurs pauvres Concitoyens des avantages dont elles recueilleroient les premiers fruits : les Evêques, les Seigneurs, & les riches Particuliers ne refuſeroient pas non plus de contribuer à un établiſſement auſſi avantageux, ſur-tout n'étant ni contraints ni taxés.

Voilà ce que mon zele pour le bien de ma Patrie m'a fait imaginer. Trop heureuſe ſi le Gouvernement faiſoit quelque attention à un projet dont le ſuccès ſeroit de la plus grande importance pour ren-

dre à la nation Françoiſe cette pureté de mœurs qui l'a diſtingué dans les temps plus heureux !

Lu & approuvé, ce 25 Avril, 1772.
MARIN.

Vu l'approbation, permis d'imprimer, ce 26 Avril 1772.
DE SARTINE.

De l'Imprimerie de N. Fr. VALLEYRE jeune, rue Vieille-Bouclerie, à la Minerve, 1772.

Newberry Library
Chicago